

CAARDIS 2017

**Les *bons offices* du Gabon pour la paix en
Afrique : 1967-2009**

Dr Emmanuel NDZENG NYANGONE

emmanuel.nyangone@caardis.org

www.caardis.org

WWW.CAARDIS.ORG

Faire de la *paix* un objectif de politique étrangère est une œuvre laborieuse qui laisse entrevoir une multitude d'approches. La recherche de la paix en politique ne se limite pas aux déclarations incantatoires. La paix en tant qu'objectif de politique étrangère nécessite également une action de terrain laborieuse via les instruments diplomatiques. Le Gabon l'a bien compris. En témoignent les premiers actes posés par Albert Bernard Bongo dès son accession au pouvoir en 1967. Conscient de la fragilité des jeunes Etats africains au lendemain des indépendances africaines des années 1960 et des conflits d'intérêts des pays occidentaux impérialistes, le Gabon a fait de la paix le fondement de sa politique étrangère. Ce qui explique son inlassable noble combat pour une Afrique en paix. Ce noble combat est une constante aussi bien en politique intérieure qu'extérieure du Gabon. Aussi examine-t-il les questions de la pertinence, des fondements, des mécanismes et de l'efficacité de ce combat dans ses dimensions géopolitiques et stratégiques.

Introduction

La culture de la *paix*¹ par des *bons offices*² est une pratique ancestrale en Afrique. En effet, l'Afrique, en générale et le Gabon en particulier, possèdent des savoirs et pratiques endogènes de solutions pacifiques aux conflits et à la réconciliation. C'est un riche patrimoine culturel qui regorge de bonnes pratiques d'antan et actuelles dans le domaine de la paix. Pourtant, depuis les indépendances (années 1960) à nos jours, l'Afrique a présenté un visage d'instabilité quasi-chronique qui ne pouvait laisser le Gabon sans réaction.

Petit pays d'Afrique centrale, en accédant à la souveraineté internationale le 17 août 1960, le Gabon a très vite compris que la paix était un levier indispensable pour sa sécurité, une exigence de cohésion sociale et un impératif de développement économique. Ainsi, dans le processus de son affirmation sur la scène internationale, il n'a pas ménagé d'efforts pour faire de la paix un des objectifs de sa politique étrangère, au point de devenir un havre de paix en Afrique centrale.³ C'est un élément déterminant de sa visibilité internationale et dans son engagement pour la coexistence pacifique des peuples.

Cependant, s'il est vrai que certains travaux scientifiques ont le mérite d'avoir abordé la question d'une manière intéressante, il ne demeure pas moins vrai que tous les aspects n'ont pas été soulevés, d'où cet article. Il n'a pas vocation de dresser un inventaire complet de la question. C'est une réflexion scientifique qui se propose d'analyser et de comprendre, dans ses dimensions géopolitiques et stratégiques la pertinence, les fondements, les mécanismes et l'efficacité de la diplomatie gabonaise dans le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique. Le but recherché étant, non seulement, de faire la démonstration de la capacité de la

¹ La paix désigne habituellement un état de tranquillité comme une absence de perturbation, d'agitation ou de conflit. Au niveau international, elle signifie la non-agression et le respect des frontières, des droits et des devoirs de chaque peuple.

² Dans le lexique diplomatique, les *bons offices* désignent l'action d'un tiers (le plus souvent un Etat ou une organisation internationale) d'intervenir dans un différend opposant deux ou plusieurs parties (dont l'une au moins est étatique) pour leur proposer des moyens de règlement pacifique de leur différend.

³ Elikia M'Bokolo, *Médiations africaines - Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*, Archipel, Paris, juin 2009, 400 pages.

diplomatie gabonaise à élaborer des mécanismes pouvant participer et contribuer pleinement aux questions de paix et de sécurité en Afrique, mais aussi et surtout de valoriser ce rôle. Ceci, afin de restituer les savoirs et pratiques de la diplomatie gabonaises pour la pacification de l'Afrique. Puis, de permettre à la communauté scientifique, mais aussi aux pouvoirs publics et aux organisations africaines et internationale de tenir compte de l'apport de la diplomatie gabonaise dans le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique.

I. La pertinence des *bons offices* gabonais pour la paix en Afrique

L'histoire contemporaine de l'Afrique est une succession de conflits armés consécutifs de l'instabilité chronique à laquelle ce continent fait face depuis les indépendances des années 1960 à nos jours. Ce qui justifie la pertinence des Bons Offices gabonais pour la paix en Afrique. En déclarant dans son acte constitutif que « *les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* »⁴, les pères fondateurs de l'UNESCO exprimaient ainsi une conviction qui trouve pleinement sa justification en Afrique.

En effet, depuis les années 1960, l'Afrique est la partie du monde où l'on compte le plus grand nombre d'Etats fragiles, de conflits armés (*Cf. carte no1*) et de crises humanitaires. Cette situation touche environ 480 millions de personnes, soit plus de 60% de la population du continent.⁵ En 1996, par exemple, sur 53 pays d'Afrique, 14 ont connu des conflits armés responsables de plus de la moitié de tous les décès causés par les conflits dans le monde⁶. Souvent ces conflits de nature étatique et interétatique découlent de la lutte pour le pouvoir au niveau national ou régional en vue de l'appropriation de la richesse de la nation (ou de celle de son voisin). Ce phénomène n'a cessé d'augmenter. Il en résulte une situation d'instabilité quasi-chronique dont les effets corollaires sont multiples : pauvreté, stagnation économique, répartition inégale des ressources et des richesses, faiblesse des structures sociales, absence de bonne gouvernance, discrimination systématique, oppression des minorités, antagonismes ethniques, flux migratoires, intolérance religieuse et culturelle, injustice sociale ; etc.

Les analyses consacrées à la recherche des causes de ces conflits divergent : déclassement de l'Afrique comme enjeu politique et idéologique suite à la fin de la guerre froide⁷, découpage artificiel des frontières par les colonisateurs⁸, émergence d'un nouveau bloc offensif ou encore illustration de la théorie des dominos⁹, exacerbée par la répartition transfrontalière des ethnies.

⁴ UNESCO, *Les fondements endogène de la culture de paix en Afrique : mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Préface de Frédéric Mayor Directeur général de l'UNESCO, J D Impressions, Paris, 1999, p. iii

⁵ Nassé Sangaré, *Une vision Africaine de la paix sur le continent*, [En ligne] <http://www.afrique-demain.org/debat-103-la-paix> (consulté le 18/10/2016).

⁶ Fernanda Faria, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne. Le rôle de l'Union européenne*, Occasional Paper n° 55, Institut d'Etudes de sécurité de l'UE, Novembre 2004, p.9.

⁷ Stephen Smith, L'Afrique aux Africains... en armes, *Libération*, 29 novembre 1998.

⁸ Hubert Vedrine, Hutus et Tutsis : à chacun son pays, *Jeune Afrique*, n° 1875, décembre 1996, propose un redécoupage des frontières pour atténuer les antagonismes ethniques.

⁹ C. Young, Zaire: Is there a state? *Canadian Journal of African studies*, n° 1, 1994.

Carte no1

L'Afrique : un continent dévasté par les conflits



© *Questions internationales*, numéro 5, La Documentation française, Paris, janvier-février 2004.
<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/revues/qi/sommaires/5/sommaire5.shtml>

Si la fin de la guerre froide a sonné le glas de l'aide apportée aux Etats africains¹⁰ par les deux superpuissances protagonistes (l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et les Etats-Unis) aux intérêts diamétralement opposés, ce ne fut pas le cas des conflictualités (Cf. *carte no2*).

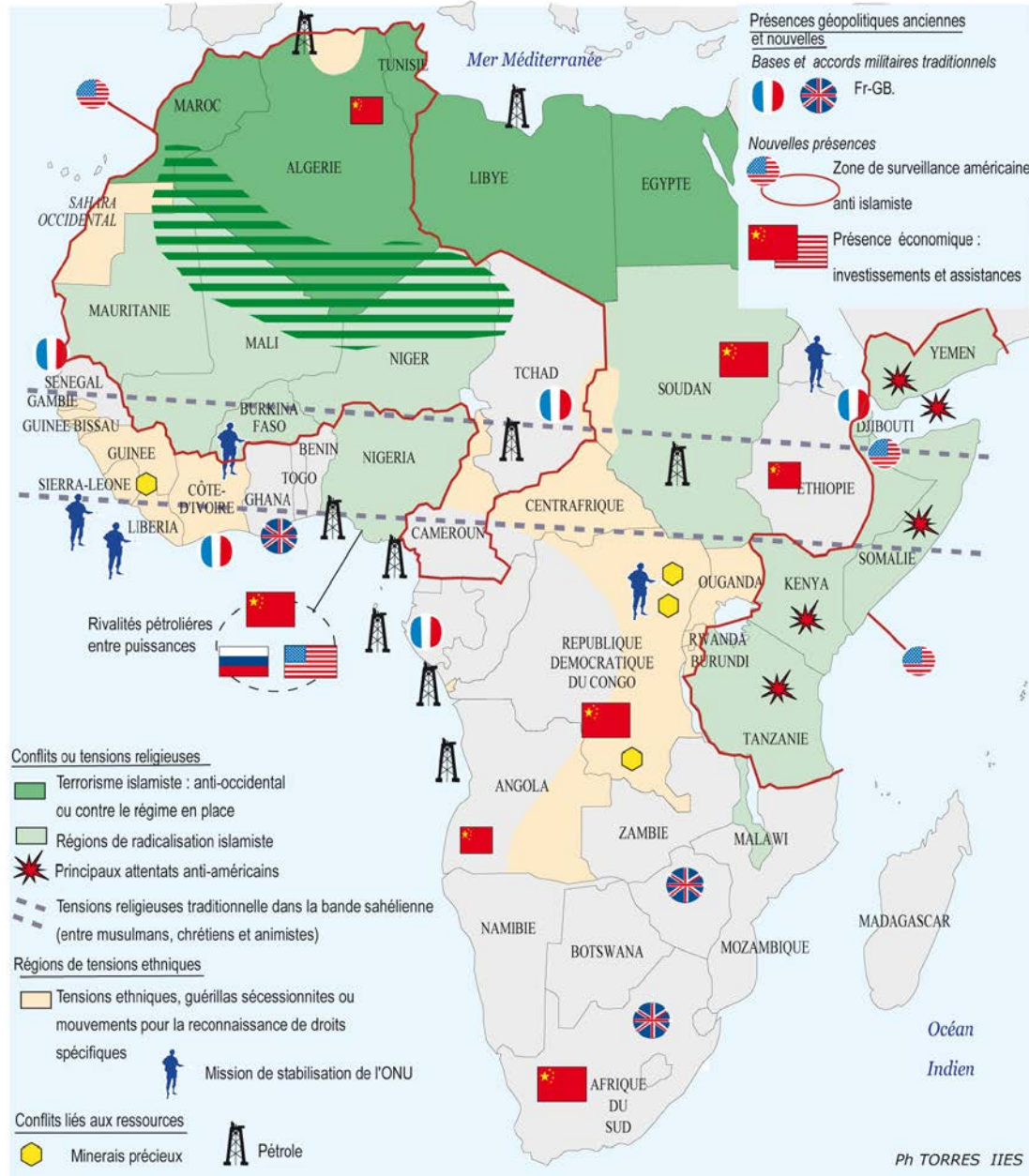
En effet, en mettant un terme à leurs affrontements en Afrique par africains interposés, ces deux superpuissances n'ont pas jugé utile d'apporter leur contribution à l'apaisement du continent africain. Ce désintérêt pourrait s'expliquer par diverses raisons : la difficulté à cerner, sur le plan culturel et sociologique, la nature des conflits africains¹¹, les nouveaux enjeux liés à la démocratisation et aux rivalités géostratégiques des puissances occidentales, etc.

¹⁰ Afin de leur permettre de résister à la poussée du camp idéologique adverse.

¹¹ En ce sens qu'ils mettent souvent en opposition des groupes sociaux appartenant à une même culture mère mais avec souvent d'ethnies différentes. Cela est accentué au lendemain des indépendances africaines où le continent a hérité des frontières artificielles qui mettaient en exergue des peuples et des cultures éclatés de part et d'autres des frontières.

Carte no2

L'Afrique: tensions et conflits internes et rivalités géopolitiques entre les puissances



Source : <https://www.google.com/search?q=carte+conflit+en+afrique>

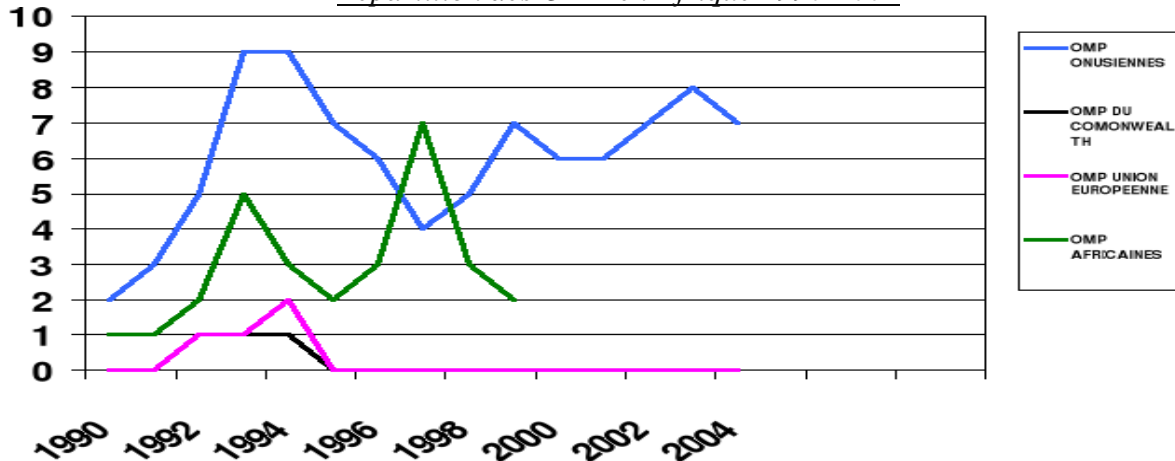
Il a entraîné une sorte d'impuissance de la communauté internationale qui a préféré laisser aux Africains le soin de régler eux-mêmes leurs propres conflits.¹² En témoigne la réduction considérable des implications des puissances occidentales dans la résolution des conflits africains, précisément dans la période allant de 1992 à 1998.¹³ Deux faits majeurs ont

¹² Kofi Annan déclarait le 7 juillet 1997 que « la paix et la sécurité en Afrique centrale comme ailleurs ne peuvent être imposées de l'extérieur. La responsabilité première en revient aux dirigeants des pays concernés ».

¹³ Abel Hubert Mback Wara, La prévention des conflits dans la dynamique de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale, DEA/Master II en Science Politique, Université de Yaoundé II, 2006, [En ligne]

conforté la communauté internationale dans cette situation : le génocide Rwandais de 1994, tributaire de l'oppression des minorités et des antagonismes ethniques ; l'échec de la mission de paix des Etats-Unis de 1996 en Somalie, consécutif à une méconnaissance des moyens et de la détermination des insurgés d'en découdre avec le gouvernement. C'est ce qui explique la mise en place des Offices de Maintien de la Paix (OMP) en Afrique. Autrement dit, l'application du principe de «solutions africaines aux problèmes africains».

Répartition des OMP en Afrique 1990-2004



Source: Abel Hubert MBACK WARA,

La prévention des conflits dans la dynamique de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale,

DEA/Master II en Science Politique, Université de Yaoundé II, 2006

Face à l'émergence de nouvelles formes de conflictualités et à l'aggravation rapide des menaces transnationales, cette politique de «solutions africaines aux problèmes africains» va s'avérer pertinente.

1.1. Les nouvelles formes de conflictualité

Les nouvelles formes de conflictualités qu'a connue l'Afrique ses dernières décennies sont pour l'essentiel liées aux crises politiques et militaires issues des contestations électorales : cas du Soudan, Burundi et Centrafrique, etc.¹⁴ Ces nouvelles formes conflictualités se définissent clairement dans la crise de confiance et de crédibilité des opposants à l'égard des régimes en place et des institutions. Il en résulte l'émergence de nouveaux acteurs à la composition fortement fragmentée : opposition armée, groupes rebelles, mouvement indépendantiste et sécessionniste, etc. Ces groupes, engagés dans des revendications propres à la gestion interne de l'Etat, interviennent pour la plupart dans les territoires peu contrôlés. Ils tirent avantage des ressources minières des zones qu'ils contrôlent ; de leur mobilité

<file:///C:/Users/ACER/Documents/Memoire%20Online%20La%20pr%C3%A9vention%20des%20conflits%20dans%20la%20dynamique%20de%20l'int%C3%A9gration%20sous-r%C3%A9gionale%20en%20Afrique%20centrale%20Abel%20Hubert%20MBACK%20WARA.html> (consulté le 18/10/2016) et Jacques Roger Booh Booh, les opérations onusiennes de la paix en Afrique : vision d'un acteur de terrain », in Pondi Emmanuel (dir.), L'ONU vue d'Afrique, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, pp.89-105.

¹⁴ Amandine Gnanouon, « les défis stratégiques africains : la gestion de la conflictualité en Afrique centrale » [En ligne] <file:///C:/Users/ACER/Downloads/Etude%2025%20Afrique%20centrale%20-%20synth%C3%A8se.pdf> (Consulté le 20/06/ 2016).

transfrontalière, de leur capacité à se procurer (de manière autonome) des moyens matériels et militaires : trafics illicites de minerais et produits pétroliers, rançons issues des prises d'otages, etc.¹⁵ On estime, ainsi, à près de 600 millions le nombre d'armes légères en circulation dans le monde, dont 100 millions en Afrique et 10 millions en Afrique de l'Ouest.¹⁶

1.2. L'aggravation des menaces transnationales

Ces nouvelles formes de conflictualités constituent un risque majeur pour la paix et la sécurité en Afrique. Au regard des fragilités politiques et institutionnelles africaines, une tendance à une aggravation notable des menaces transnationales se confirme. Cette tendance, particulièrement notable en Afrique de l'Ouest et dans la zone saharo-sahélienne, fait ressortir les difficultés des Etats africains à assurer un contrôle effectif de leurs espaces de souveraineté.¹⁷ Ce phénomène favorise le développement accéléré des groupes criminels. Grâce à leurs moyens logistiques et militaires importants et à l'établissement d'interconnexion entre eux, ces groupes criminels renforcent, objectivement, leurs capacités de nuisance. Ils attaquent les idéaux des droits fondamentaux de l'homme, de démocratie et de libertés et plongent les Etats africains dans l'obsession sécuritaire.

Au total, la pertinence des *bons offices* gabonais pour la paix en Afrique est clairement évidente, car les menaces liées à la paix et à la sécurité sont nombreuses et préoccupantes. Elles ne semblent épargner aucun Etat africain, qu'il soit le théâtre direct ou qu'il en subisse les contrecoups. C'est une lapalissade de dire qu'on peut compter sur les doigts de la main les pays africains qui peuvent se targuer d'avoir connu une longue stabilité sociopolitique et économique. Or cette stabilité est une condition *sine qua non* pour tout développement durable.

Face à cette situation, le Gabon ne pouvait rester sans réaction. Pour le Gabon, le nouveau contexte stratégique africain de l'après guerre froide, caractérisé par une réduction considérable de l'implication des puissances occidentales dans la résolution des conflits africains justifie pleinement la déclaration de l'acte constitutif de l'UNESCO¹⁸ et le l'application du principe de «*solutions africaines aux problèmes africains*».

II. Les fondements des *bons offices* gabonais pour la paix en Afrique

La politique étrangère du Gabon de *bons offices* pour la paix en Afrique repose sur la jonction des sphères géostratégique et idéologiques, sans lesquelles, une bonne compréhension n'est pas possible.

II.1. Les fondements géopolitiques et géostratégiques

¹⁵Hugo Sada, « Paix Et Sécurité En Afrique : Nouvelles Menaces, Nouveaux Enjeux » [En ligne] <http://www.dakarforum.org/fr/paix-et-securite-en-afrique-nouvelles-menaces-nouveaux-enjeux/> (consulté le 20/06/2016).

¹⁶ Jean-Luc Stalon, « L'Africanisation de la diplomatie de la paix », *La revue internationale et stratégique* 2, n° 66, 2007, pp.47-58.

¹⁷ Id.

¹⁸ « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* ».

Dans la plupart des recherches en politique étrangère la localisation de l'Etat dans le système international est un élément important. Non seulement elle fait référence aux éléments géopolitiques (situation physique ou géographique, terres arables, les ressources naturelles, etc.), mais aussi géostratégiques (impact de sa position et de ses ressources sur la sécurité nationale par rapport aux autres Etats, etc.). Il est bien évident qu'un Etat isolé ou un Etat insulaire adoptera une politique étrangère différente de celui qui a des frontières communes avec de nombreux voisins qui nourrissent des visées expansionnistes. De même, la politique étrangère d'un Etat dépend de son éloignement ou de sa proximité des axes de rivalité entre grandes puissances. Le voisinage avec une grande puissance ou la proximité des axes de rivalité entre grandes puissances peut parfois entraîner bien des complications, comme l'ont appris à leurs dépens l'Afrique du sud, la Libye, l'ex-Zaïre, etc.

Le Gabon n'est pas resté en marge de cette considération dans son combat pour la paix en Afrique. Ce noble combat repose, effectivement, sur le calcul des éléments géopolitiques et géostratégiques. Pour mieux le cerner, certains impératifs généraux assez évident (à propos d'un pays encore économiquement et militairement faible comme le Gabon) méritent d'être pris en compte. Il s'agit de préserver l'unité nationale et la sécurité extérieure qui ne peuvent se passer des relations pacifiques avec les autres Etats.

Cette approche géostratégique de la politique étrangère du Gabon renferme manifestement une dimension panafricaine qui relie l'avenir du Gabon à celui de l'Afrique. Ainsi, le Gabon dans ces relations étroites avec les pays africains, en particulier les pays voisins, recherche l'intérêt national au-delà des clivages idéologiques. C'est du *realpolitik*¹⁹ : une gestion très diplomatique de la paix. Un exemple de cette dernière est l'appel au dialogue et au rapprochement avec le régime d'apartheid sud-africain dans les années 1970²⁰, en dépit des divergences idéologiques énormes.

II.2. Les fondements idéologiques

Les considérations internationales et nationales constituent des paramètres à l'intérieur desquels le gouvernement élabore sa politique étrangère. Ainsi, le Gabon a toujours attaché une grande importance aux idéaux de paix, de coexistence pacifique et de fraternité édictés par la charte de l'ONU²¹. Son idéal étant une communauté internationale d'Etats de droit. Cette charte interdit le recours à la force armée et oblige « *les parties à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales* » de recourir avant tout à des modes de règlement pacifique des différends.

¹⁹ La politique étrangère fondée sur le calcul des forces et l'intérêt (Henry Kissinger, *Diplomatie*, éd. Fayard, Paris, 1996, p.123).

²⁰ E Ndzeng Nyangone, *South Africa's relations with Gabon and the Ivory Coast: 1969-1994*, Stellenbosch university, Stellenbosch, 2008, 270 pages.

²¹ A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Charte des Nations Unies va à la fois interdire le recours à la force armée et poser l'obligation pour « les parties à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales » de recourir avant tout à des modes de règlement pacifique des différends. La Charte consacre son chapitre VI à cette notion et l'article 33 fournit une liste de ces modes de règlement parmi lesquels la médiation, mais pas les bons offices. Cf. Charte de l'ONU, [Article premier \(2\) : Egalité de droits des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes](#) ; [Article 2 \(4\) – Interdiction de la menace ou de l'emploi de la force dans les relations internationales](#) ; [Article 2 \(7\) - Non-intervention des Nations Unies dans les affaires intérieures](#) ; etc.

En effet, dans l'énoncé de l'ordre international, tel que le comprend le Gabon, quatre principes ont un caractère primordial : *le principe de l'universalité de la communauté des nations ; le principe de la responsabilité collective des Etats pour le maintien de la paix et la sécurité ; le principe de la coopération internationale pour l'avancement du progrès social et économique ; la place centrale des Nations unies et son rôle dans les affaires internationales.*

En ce qui concerne *le principe de l'universalité*, le Gabon a toujours eu une position substantielle qui soutient le droit des peuples à l'autodétermination, comme étant un des principes juridiques de base inséré dans la charte de l'ONU²². Par cette reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination et le principe de l'égalité des droits des nations, l'impérialisme est refusé.

Aussi, le Gabon accorde du prix au principe de *responsabilité collective des Etats pour le maintien de la paix et la sécurité*. Pour le Gabon, la société constitue un système intégré dans lequel chaque composant joue un rôle essentiel par rapport à l'ensemble. A ce titre, les Etats ont le devoir et l'obligation de maintenir la paix et la sécurité internationale. Pour y parvenir, ils doivent prendre des mesures individuelles et/ou collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et à la sécurité.

Quant au *principe de coopération internationale pour l'avancement du progrès social et économique*, il faut noter que selon la vision réaliste, le Gabon considère que la principale condition du maintien de la paix entre les Etats est la création d'alliances de sécurité collective. Les tenants de cette vision croient que ce sont les alliances hégémoniques qui sont susceptible de parvenir et de résoudre les conflits internationaux car l'*hégémon* oblige les Etats membres à coopérer entre eux. Si les alliances de sécurité n'ont pas démontré leur capacité à prévenir les guerres civiles, elles ont prouvé leur aptitude à y mettre fin, lorsque tous les partenaires sont résolus à atteindre cet objectif.²³ En témoigne les interventions de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)²⁴ lors des guerres civiles en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo en 1995.

En somme cette vision fonctionnaliste²⁵ accorde à la notion de paix un contenu dynamique et positif. Elle établit une interaction entre le *principe de coopération internationale pour l'avancement du progrès social et économique*, d'une part, et le *principe de la place centrale des Nations unies et son rôle dans les affaires internationales*, d'autre part. Ce qui explique l'implication dynamique du Gabon dans la mise en place des organes de promotion, de maintien et de consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique centrale, à l'instar du Conseil de paix et de la sécurité de l'Afrique centrale (COPAX).

III. Les mécanismes des *bons offices* gabonais pour la paix en Afrique

En Afrique, les aspirations à la paix ont conduit à développer des techniques de réconciliation des parties en conflit. Ce qui a occasionné la naissance d'une variété de

²² Cf. Charte de l'ONU : [Article premier \(2\) : Egalité de droits des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes](#).

²³ Diane Ethier, *Introduction aux relations internationales*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal-Canada, juin 2003, p.171.

²⁴ Alliance régionale de défense, régie par l'article 9 du traité de l'Atlantique Nord, signé le 4 avril 1949.

²⁵ Le fonctionnalisme est un ensemble de courants de pensée, l'anthropologie, de la sociologie, de la psychologie, de la politique, des Relations Internationales, ... qui privilégient et mettent en avant les différentes fonctions d'un système pour leur analyse et leur compréhension. En Relations Internationales, le fonctionnalisme considère que ce sont les nécessités techniques et non politiques qui favorisent la coopération au sein d'une société complexe. Il en découle la nécessité de création d'institutions internationales ou supranationales appropriées pour résoudre les problèmes qui dépassent les frontières ou les capacités d'un Etat.

démarche heuristique²⁶ de résolution des conflits en Afrique. Mais celles qui nous intéressent le plus, dans la démarche gabonaise comme outil de prévention et de résolution des conflits sont : *la médiation, la diplomatie préventive, la coopération sous-régionale, le principe d'ainesse et les sociétés secrètes.*

III.1. La médiation : un outil de la tradition africaine

La médiation dans les conflits armés a fait l'objet de nombreuses recherches, mais rares sont les études qui abordent la question sous l'angle africain²⁷. Selon Jean-Marie Lange, le terme « médiation » provient du mot latin *mediare* traduit par le verbe « s'interposer »²⁸. Quant à Tsakadi, il définit la médiation comme étant un « *processus de résolution des conflits qui (...) vise à apporter une solution (...) en aidant les parties à discuter des options possibles et à parvenir volontairement à un accord de paix sans davantage recourir à la force ou à l'autorité d'une solution de droit* »²⁹. Autrement dit, un exercice qui implique l'intervention d'un tiers (le médiateur qui s'entremet entre les parties en conflit pour les amener à une solution par la discussion) indépendant et impartial dans la résolution du différend.

En tant qu'instrument de résolutions des conflits et de la cohésion sociale, le Gabon n'a ménagé aucun effort pour se servir de cet instrument afin de trouver des compromis aux différents conflits africains. La méthode gabonaise, comme partout en Afrique depuis longtemps, repose essentiellement sur *le dialogue ou l'arbre à palabre*³⁰.

L'institution de *l'arbre à palabre* comme le lieu privilégié de résolution et de prévention des conflits n'est pas nouvelle sur le continent africain. En Afrique, depuis longtemps, tout acteur qui veut intervenir dans le règlement ou la prévention des conflits doit privilégier *le dialogue ou l'arbre à palabre*. Elle constitue l'expression la plus évidente de la vitalité d'une culture de paix, de discussion et de dialogue.³¹ C'est l'un des référentiels africains idoïne le plus précieux, remarquable et importants de résolution et de préservation des conflits et une source de riches enseignements.

L'arbre à palabre est une institution très organisée qui prône, dans sa démarche, la pondération, le compromis et la concorde. L'esprit de *l'arbre à palabre* se caractérise par sa sacralité, son respect des aînés, sa finalité impartiale et neutre. La palabre commence par la rencontre de chacun des protagonistes de façon séparée. Il s'agit à ce niveau d'écouter les

²⁶ Procédure qui, pour la résolution d'un problème, permet de déterminer la méthode de recherche la plus efficace

²⁷ Daniel Lopes, médiations politiques africaines «par le haut»: analyse empirique et essai de théorisation, *Perspectives Internationales*, No 3, Janvier – Juin 2013, p.55-69.

²⁸ J M Lange, *Une introduction à la médiation*. p.90, cité par Daniel Lopes, *médiations politiques africaines «par le haut»:analyse empirique et essai de théorisation, op cit.* p.55-69.

²⁹ K Tsakadi, Approche terminologique et typologie de la médiation et de la facilitation, cité par Daniel Lopes, *médiations politiques africaines «par le haut»:analyse empirique et essai de théorisation, op cit.*, p.55-69.

³⁰ Etymologiquement, le mot *palabre* vient de l'espagnol "*palabra*" et a le sens de parole et de discussion. En tant que cadre d'organisation de discussion, d'expression d'opinions, de débats contradictoires, de conseils, de négociation et de critique positive, *l'arbre à palabre* constituait un lieu de déploiement de mécanismes divers de résolution des conflits en Afrique noire (cf. Thierno Bah, "*Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire*", in les fondements endogènes d'une culture de la Paix en Afrique, les mécanismes traditionnelles de résolution des conflits en Afrique, UNESCO, Paris 1999).

³¹ Thierno Bah, "*Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire*", in *les fondements endogènes d'une culture de la Paix en Afrique, les mécanismes traditionnelles de résolution des conflits en Afrique*, UNESCO, Paris 1999.

différentes versions ainsi que les prétentions de chacune des parties. Ce qui permet de juger de l'opiniâtreté des protagonistes à défendre leur position et la possibilité de proposer des solutions dès cet instant n'est pas exclue. Comme souvent, dans une telle situation, l'intérêt de la sollicitation consiste à déclencher l'idée d'une discussion des options possibles d'un accord de paix qui n'aurait jamais vu le jour sans le dialogue.

Cette démarche fait appel à l'écoute active et à la raison. L'objectif n'est pas de juger ou de condamner une partie, mais de rechercher ensemble et de manière pacifique un compromis qui permettrait d'instaurer la paix. Comme le rappelle Thierno Bah, « *La palabre apparaît plutôt comme une logothérapie qui a pour but de briser le cercle infernal de la violence et de la contre-violence afin de rétablir l'harmonie et la paix*³² ». En effet, ce qui est recherché à travers l'institution de la palabre c'est le consensus pacifique, l'entente cordiale, la compréhension, l'esprit de dépassement. C'est sur la base de ces méthodes que le Gabon s'est érigé en pilier majeur souvent sollicité par les institutions intergouvernementales et les organisations sous-régionales³³ pour la recherche des solutions de paix aux différents conflits africains.

A l'aide de *l'arbre à palabre*, la médiation peut se faire en trois phases : *la facilitation, la formulation, et la manipulation*.³⁴ En tant que *facilitateur* le médiateur favorise la communication entre les différentes parties en conflit. Ce qui, dans la plupart des cas, permet d'établir un contact entre elles. En qualité de *formulateur*, il propose des solutions aux protagonistes en plus d'avoir une certaine influence sur l'agenda des discussions. Il n'est pas en mesure d'imposer une quelconque vision aux parties, car n'ayant aucune emprise véritable sur l'issue des négociations. Comme *manipulateur*, il avance non seulement des propositions, mais il est aussi censé posséder des capacités de persuasion liées notamment à sa position et à ses ressources de pouvoir. Souvent, il s'appuie sur les pressions extérieures (Sanctions et menaces de sanctions financières, militaires, etc.) exercées sur les parties en conflit par les Etats, les organisations régionales ou internationales et bien d'autres.³⁵

III.2. La diplomatie préventive : un outil plénipotentiaire

Tout Etat a besoin de mettre en place des mécanismes de gestions de ses relations avec les autres acteurs de la scène internationale : cela relève de la diplomatie. Pour prévenir des différends entre ces différents acteurs, on parle de diplomatie préventive qui nécessitait autrefois l'envoi d'émissaires plénipotentiaires³⁶. L'approche de la diplomatie préventive est la plus ancienne et la plus traditionnelle en matière des questions de paix et de sécurité. Elle

³² Thierno Bah, "Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire", *op cit.*

³³ Notamment par l'organisation pour l'unité africaine (devenue Union Africaine) et la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

³⁴ J Faget, *Médiations, les ateliers silencieux de la démocratie*, Paris : Érès éditions, 2010, pp.147-148 ; Brecovitch J, « Third parties in conflict Management: The structure and conditions of effective mediation in International Relations », *International Journal*, no 40, 1985, pp.52-136.

³⁵ P T Hopmann, *The negotiation process and the resolution of international conflicts*, Columbia SC: University of South Carolina Press, 1996; S Touval et I W Zartman (eds) *International Mediation in Theory and Practice*, Boulder, CO : Westview Press, 1985, cités par Jonathan Wilkenfeld, J Kathleen J Young, David M Quinn and Victor Asal, *Mediating International Crises*, Routledge, New York, 2005, pp.70-75.

³⁶ Dotés des pleins pouvoirs pour mener à bien une mission

consiste à prendre des initiatives visant, non seulement à empêcher la survenue des conflits, mais aussi à en limiter l'extension ou à en permettre la résolution.³⁷ Les mariages de convenance, les alliances et les traités conclus depuis l'antiquité entre les chefs de clans, de tribus ou des rois voisins rentraient déjà dans cette perspective.

La diplomatie préventive s'inscrit, ainsi, dans le cadre d'une doctrine qui animait les pères fondateurs de l'organisation des nations unies (ONU) au moment de sa création et dont le postulat de base se résumait en cette idée simple : *il vaut mieux prévenir que guérir, apaiser les tensions avant qu'elles ne dégénèrent en conflits*.

En effet, c'est avec la charte de l'ONU de 1945 que la nécessité d'un règlement pacifique des différends s'impose dans les relations entre Etats. Son article 33 dispose que : « *Les parties à tout différend [...] doivent en rechercher la solution par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix* » et que « *le conseil de sécurité, s'il le juge nécessaire, invite les parties à régler leur différend par de tels moyens* ». Et par acteurs, « *il faut entendre toute autorité, tout organisme, tout groupe et même à la limite, toute personne susceptible de forcer un rôle dans le champ social* ». ³⁸

Cette approche a connu, dans ses méthodes et ses logiques, une évolution considérable. On n'est passé de la diplomatie préventive traditionnelle caractérisée par la perception claire de l'intérêt direct des acteurs (le plus souvent les Etats), à la diplomatie préventive contemporaine marquée par le volontarisme et l'humanisme. Dans la dernière, les acteurs ne s'engagent pas parce qu'ils perçoivent un quelconque intérêt direct, mais parce qu'ils sont portés par des considérations humanitaires.³⁹

La démarche gabonaise s'accommode fort bien avec ces deux caractères de la diplomatie préventive. Elle s'appuie sur le réalisme qui justifie les comportements des Etats sur la scène internationale par la satisfaction des attentes politiques et stratégiques. Elle revêt aussi un caractère volontariste et humanitaire. A ce titre, son président gabonais Omar Bongo déclare : « *... mes actions en faveur de la paix, les missions d'arbitrage ou de médiation que j'ai accomplies dans des conflits opposant, bien souvent, les frères d'un même pays, ne trahissent aucune arrière-pensée ni aucun calcul fondé sur des ambitions personnelles. Je ne cours pas après le prix Nobel de la paix ! Mais le Gabon est l'un des rares pays d'Afrique centrale qui jouit, depuis son indépendance, de la paix et de la stabilité. C'est un élément déterminant de mon engagement sur notre continent* ». ⁴⁰ L'engagement constant du Gabon en République centrafricaine s'inscrit bien dans cette approche de diplomatie préventive.

III.3. La coopération sous-régionale : un outil de l'approche collective

Conscient des avantages de la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique, le Gabon va jouer un rôle déterminant dans la sous-région de l'Afrique centrale. L'Afrique centrale est l'ensemble de tous les pays situés au cœur de l'Afrique. Ces pays sont regroupés dans des organisations politico-économiques et socioculturelles dans lesquelles ils entretiennent des relations étroites entre eux. Ces Etats mettent en commun les différentes ressources sous

³⁷ Commission Carnegie, *la Prévention des Conflits Meurtriers : Résumé du rapport final*, Carnegie Corporation, New York, 1997, p. ix.

³⁸ Marcel Merle, *Sociologie des Relations internationales*, Paris, Dalloz, 3e éd., 1982, p. 295.

³⁹ Bedjaoui Mohammed, « Principes de base de la diplomatie préventive », in *La diplomatie préventive*, Nil, Paris, 2005, p.55

⁴⁰ Omar Bongo, « Le terrorisme : une menace inédite », *Géopolitiques Africaines*, 5, hiver 2002, pp.9-20.

régionales au sein d'une organisation appelée la *communauté économique des Etats de l'Afrique centrale* (CEEAC) qui voit le jour en 1983 dont l'objectif principale est la création d'un espace de paix et de sécurité afin de promouvoir un développement économique durable. Cependant, cette sous-région de l'Afrique centrale est belligène : elle est quasiment ébranlée par les conflits internes, qui naturellement procurent la peur de contagion. La faiblesse institutionnelle de certains Etats et la présence d'énormes richesses minières occasionnant des rivalités géopolitiques entre les puissances occidentales. Autant de menaces transfrontalières qui justifient l'engagement du Gabon dans une coopération sous-régionale.⁴¹ Autrement dit, nous sommes d'accord avec Steve Smith et Michael Smith, que le système international actuel a des *priorités variables et difficiles à démêler sur les questions diplomatiques, militaires, économiques et sociales*. En conséquence, on doit aborder la politique étrangère en tenant compte de son caractère complexe et paradoxal. Ce domaine n'est ni totalement diplomatique et militaire, ni entièrement économique et social. La politique étrangère se révèle être les tentatives des gouvernements d'influencer ou de contrôler les événements au-delà des frontières de l'Etat.⁴² Cette position paraît tout à fait appropriée pour justifier l'engagement du Gabon dans une coopération sous-régionale. Il en résulte une implication diplomatique⁴³ et militaire⁴⁴ dans son voisinage afin de sécuriser ses frontières et de stabiliser la sous-région. Cette implication s'illustre aussi par une contribution permanente à la création et au fonctionnement des organes africains de paix et de sécurité collective.

A travers cette approche collective, le Gabon renforce son engagement en faveur de la paix. Il fournit des impulsions décisives pour favoriser un ordre sous-régional viable et juste. A ce titre, a-t-il notamment contribué au développement des capacités sous-régionales de maintien de paix et de sécurité. En témoigne la création du *conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale* (COPAX).⁴⁵ C'est un instrument de promotion, de maintien et de consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique centrale, sur lequel le Gabon va beaucoup s'appuyer pour mener son combat de pacification de la sous-région.

Le COPAX permet la mise en œuvre des dispositions relatives à la non-agression et à l'assistance mutuelle en matière de défense. Il définit les grandes orientations dans les domaines de l'établissement, du maintien et la consolidation de la paix à l'échelon sous-régional.⁴⁶ A travers cet instrument, les Etats-membres de la CEEAC organisent des manœuvres et d'exercices militaires conjoints, établissent des unités pour les opérations de maintien de la paix au sein de leurs forces armées.

III.4. Le principe d'ainesse : un outil africain légitime

⁴¹ Awoumou C Damien, « La mise en œuvre du mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale : Un processus enfin lancé ? » in Enjeux, N°33, 2007, pp. 3-6.

⁴² Steve Smith et Michael Smith, «The Analytical Background: Approaches to the Study of British Foreign Policy», in Michael Smith, Steve Smith et Brian White (dir.), *British Foreign Policy : Tradition, Change and Transformation*, Londres, Unwin Hyman, 1988, p.15.

⁴³ Signature à Libreville en 1993, d'un Pacte de non-agression entre les Etats membres de la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Résolution A/48/412 du 3 septembre 1993).

⁴⁴ Projection des troupes armées gabonaises sur les théâtres d'opération

⁴⁵ Abel Hubert Mback Wara, *La prévention des conflits dans la dynamique de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale*, op cit.

⁴⁶ *Id.*

L'histoire des sociétés africaines a souvent été marquée par le principe d'ainesse. L'ainé africain symbolise la connaissance des proverbes africains, l'expérience de la vie la sagesse et la pondération. Ceci justifie aisément la célèbre citation d'Amadou Hampâté Bâ⁴⁷ qui dit : « *En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle* ». C'est à ce titre, que tout naturellement, on le consulte plus spontanément, on fait d'avantage confiance à son jugement. Grâce à ses connaissances des proverbes africains, de l'histoire des clans et lignages des groupes en conflit, de son expérience de la vie et de sa sagesse, l'ainé était incontournable dans la recherche des compromis aux conflits. Le droit d'ainesse devient quasiment un passe-droit.

C'est sur la base des privilèges de l'âge et de l'ancienneté aux fonctions de chef d'Etat que le président gabonais Omar Bongo a assumé le rôle de doyen des chefs d'Etat africains. Le président gabonais a toujours utilisé cette carte au service de la résolution des conflits en Afrique. C'est au nom de ce droit d'ainesse qu'il a été maintes fois sollicité dans la recherche des solutions de paix aux situations de crise du Tchad, d'Angola, du Centrafrique, du Congo-Brazzaville, de Côte d'Ivoire, etc.

Ses homologues s'intéressaient tout particulièrement à lui, car pour beaucoup il symbolisait, à tort ou à raison, la sagesse et la pondération à travers ses conseils apaisants. A ce titre, il écrira : *Mon avis peut être utile à mes collègues et si on me le demande, je conseille les uns et les autres, j'essaie d'aplanir les difficultés qui peuvent naître. Suis-je « sage » pour autant ? Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'au fil des années, j'ai accumulé une certaine expérience.*⁴⁸ C'est dire que le principe d'ainesse a contribué fortement dans la quête gabonaise pour la paix en Afrique. Cet instrument a permis au président gabonais de mettre à profit son expérience politique en se proposant médiateur et en acceptant la médiation de divers conflits africains.

III.5. Les sociétés secrètes : un outil en bonne place

Parmi les mécanismes qui ont contribué à l'effectivité du combat du Gabon pour la paix en Afrique figure en bonne place les *sociétés secrètes*. Le terme de « *société secrète* » est souvent employé pour qualifier des fraternités⁴⁹ caractérisées par des activités secrètes. Les membres doivent garder leurs activités loin des regards des médias et de l'Etat, et ont parfois l'obligation de ne pas dévoiler ou de nier leur appartenance au groupe. De plus, ils ont souvent fait le serment d'être les gardiens des secrets de la dite société. A l'origine, elles avaient un but religieux, reposant sur l'initiation, notamment en Egypte antique, ou dans les cultes à mystères du monde gréco-romain. Depuis le Moyen Âge sont apparues les sociétés secrètes d'ordre politique, avec un but parfois révolutionnaire, conspirationniste ou criminel.⁵⁰

Leur existence en Afrique est tout aussi très ancienne. Leur succès s'explique par le fait que le champ ésotérique de leurs activités s'adapte parfaitement à une terre où l'invisible, le secret

⁴⁷ Né en 1900 ou 1901 à Bandiagara (Mali) et mort le 15 mai 1991 à Abidjan (Côte d'Ivoire), est un écrivain et ethnologue malien, défenseur de la tradition orale, notamment peule. Membre du Conseil exécutif de l'Unesco de 1962 à 1970, il y lance son appel, « *En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle* », une formule devenue proverbiale.

⁴⁸ Omar Bongo, *Confidence d'un Africain – Entretiens avec Christian Casteran*, Albin Michel, Paris, 1994, p.11.

⁴⁹ Francs-maçons, rosicruciens, templiers, Illuminati ou Skull and Bones de l'université de Yale, etc.

⁵⁰ Eugène Duclerc et Etienne Garnier-Pagès, *Dictionnaire politique : encyclopédie du langage et de la science politiques*, Paris, Pagnerre, 1848, 3e éd., p. 889–891.

et les non-dits sont prédominants. Elles s'irriguent, ainsi, en organes dominants au sein de la société.

Le Gabon d'Omar Bongo est un exemple intéressant à ce sujet. On sait de ce dernier que la formation spirituelle commence dès son enfance par l'initiation au *Djobi*⁵¹. Dans ce rite, il a acquis le grade le plus élevé, cela lui conférait beaucoup d'attributs au sein de sa communauté d'origine (Téké).⁵² Pourtant le prénom d'Albert-Bernard qu'il portera pendant de longues années, indique bien qu'il a été longtemps chrétien baptisé et de conviction. Même si on ne lui connaît pas une pratique assidue du christianisme.⁵³ Quant à la conversion à l'Islam, elle se fait en 1973, principalement sous l'influence de la recherche des financements du Transgabonais.⁵⁴ Tous ceux qui ont fait le récit de la vie de cet homme, s'accordent à dire que c'est aux côtés du premier président gabonais, Léon Mba, qu'il commence la véritable initiation spirituelle qui marquera son existence. Recruté peu avant, par les services secrets français, alors qu'il vient de finir sa formation militaire, le père de la *Françafrique*⁵⁵ Jacques Foccart, l'introduit dans les milieux de la *franc-maçonnerie*⁵⁶ française. Il apprend ainsi à connaître et à vivre avec les principes de cette société secrète qui Ils assurent, entre autre, le respect scrupuleux des grands en grade, la soumission au maître ou parrain, la mort en cas de non-respect de la parole donnée, la pérennité des accords conclus même après la mort des signataires.⁵⁷ Une fois au pouvoir dès la fin des années 60, Bongo va multiplier les syncrétismes spirituels à la limite de l'hérésie. D'abord il gravit les marches dans la loge maçonnique au point de devenir un des grands maîtres en Afrique, notamment aux côtés de Félix Houphouët-Boigny et Hassan II.⁵⁸ A l'issue des décès respectifs de ces derniers, le président gabonais Omar Bongo devient le gourou de la franc-maçonnerie en Afrique. Il attire des personnalités de sa nomenclature et faire des adeptes de qualité parmi les chefs d'Etat d'Afrique centrale, notamment Denis Sassou Nguesso, Idris Deby Itno, Obiang Nguéma

⁵¹ Rite traditionnel mystico-religieux des Téké et Obamba du Haut-Ogooué.

⁵² Jean Ndouanis, *Les Sociétés mystico-secrètes et les allégeances occultes*, [En ligne] <http://jean-ndouanis.blogspot.com/2013/04/le-regime-des-bongo-ondimba-et-affides.html> (Consulté le 25/07/2016)

⁵³ *Le messager*, « La face cachée d'Omar Bongo », [En ligne] <file:///C:/Users/ACER/Searches/RECHERCHES%20ACTUELLES/Omar%20Bongo%20l'homme%20de%20la%20Franceafrique%20en%20Afrique/La%20face%20cach%C3%A9e%20d%E2%80%99Omar%20Bongo%20%20AEUD.INFO%20%20L%E2%80%99action.html> (consulté le 20/06/2016).

⁵⁴ François-Xavier Verschave, *La Françafrique : le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1998

⁵⁵ L'ancien président de la Côte d'Ivoire Félix Houphouët-Boigny inventa l'expression France-Afrique en 1955 pour définir les bonnes relations qu'il voulait établir avec la France. L'expression dérivée « Françafrique » a ensuite été forgée par François-Xavier Verschave, ancien président de l'association Survie. Il décrit alors la Françafrique comme « une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisé sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'Aide publique au développement. La logique de cette ponction est d'interdire l'initiative hors du cercle des initiés. Le système autodégradant se recycle dans la criminalisation. Il est naturellement hostile à la démocratie ». Il fait alors remonter les origines de cette nébuleuse à 1960 lorsque De Gaulle accorde l'indépendance aux colonies d'Afrique Noire et crée les "réseaux Foccart" (cf. François-Xavier Verschave, *le plus long scandale de la République*, *op cit.*).

⁵⁶ Société de pensée de nature initiatique, à caractère fraternel et philanthropique. Elle ne peut être assimilée ni à une secte, ni à une Église, ni à un parti politique, car elle n'est pas doctrinaire, elle n'impose aucune croyance, et elle ne cherche pas à conquérir le pouvoir.

⁵⁷ Jean Ndouanis, *Les Sociétés mystico-secrètes et les allégeances occultes*, *op cit.*

Mbazogo, et François Bozize. Seul Paul Biya aurait résisté.⁵⁹ Sur la base des principes maçonniques le président gabonais Omar Bongo imprime son influent dans la sous-région au profit du combat du Gabon pour la paix en Afrique.

IV. L'efficacité des *bons offices* gabonais pour la paix en Afrique

Depuis les années 1970, le Gabon s'est engagé dans une politique ambitieuse de pacificateur du continent africain.⁶⁰ Ainsi, à l'issue du sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qu'il a accueilli en août 1977, son président Omar Bongo fut désigné président en exercice pour un an et président du comité *ad hoc* chargé de résoudre le conflit opposant le Tchad et la Libye. Depuis, le Gabon n'a plus cessé de s'investir pour trouver des issues pacifiques aux conflits qui se sont succédé en Afrique.⁶¹ Il s'est surtout attaqué, peu après, à une Afrique centrale secouée par de nombreuses crises, mais dont il est demeuré l'un des rares îlots de paix et de stabilité.

La crise angolaise est une parfaite illustration de l'engagement du Gabon dans ses efforts pour la paix en Afrique. En effet, dès son accession à l'indépendance en 1975, l'Angola sombre dans une longue guerre civile qui a duré jusqu'en 1994. Cette guerre oppose les trois mouvements ayant combattu pour la libération : le front national de libération de l'Angola (FNLA) de Roberto Holden, le mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) d'Agostinho Neto et l'union nationale pour l'indépendance de l'Angola (UNITA) de Jonas Malheiro Savimbi.

Dans cette guerre le Gabon ne ménage pas d'efforts pour pacifier l'Angola. Le président gabonais Omar Bongo reçoit, tour à tour, à Libreville les principaux belligérants. Du 16 au 18 novembre 1975, il convoque une réunion des ministres des affaires étrangères des Etats de l'Afrique centrale, afin de chercher des solutions de paix à cette guerre civile.⁶² Le 1^{er} octobre 1988, est tenu, à Franceville, un mini-sommet réunissant les présidents angolais José Eduardo Dos Santos, congolais Denis Sassou Nguesso et Omar Bongo pour discuter des questions de rétablissement de la paix intérieure en Angola.⁶³ Cette rencontre tripartite, portait sur la réconciliation nationale angolaise ; Il s'agissait de faire le point des avancés des négociations initiées par le Gabon. Ce fut tournant décisif, José Eduardo Dos Santos ayant accepté pour la première fois de discuter directement avec Savimbi.⁶⁴ Le 5 mai 1989, ces trois Chefs d'Etat se retrouvaient à Brazzaville pour débattre de la situation interne de l'Angola.⁶⁵ Le 22 juin de la même année, à l'issue des travaux de la rencontre des Chefs d'Etat de l'Afrique centrale à Gbadolité au Zaïre, un accord de cessez-le feu est trouvé entre le MPLA et l'UNITA. A l'initiation du président gabonais, un autre sommet se tient à Libreville du 2 mars 1995. Il réunit Omar Bongo et les deux protagonistes (le président angolais José Eduardo Dos Santos

⁵⁸ *Le messager*, « La face cachée d'Omar Bongo », *op cit*.

⁵⁹ El hadji Coly, *Omar Bongo, un précurseur de la franc-maçonnerie made in Africa*, [En ligne] <http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-19618.html> (Consulté le 25/07/2016)

⁶⁰ Elikia M'bokolo, « Omar Bongo, un médiateur gabonais sur le continent africain », in www.la-croix.com/Monde/Omar-Bongo-un-mediateur-gabonais-sur-le-continent-africain-2009-06-10-535932 (consulté le 21/07/2016)

⁶¹ Cheikh Yarim Seck, « Diplomatie souterraine : le démineur de crises », [En ligne] www.jeuneafrique.com/202917/politique/diplomatie-souterraine-le-d-mineur-de-crisis/ (consulté le 23 juillet 2016).

⁶² *L'Union* du 21 novembre 1975.

⁶³ Jean Marc Lotier, « Afrique, histoire, économique, politique : le Gabon de 1980 à 1997 », in www.afriquepluriel.ruwenzori.net/gabon-c.htm (consulté le 23/07/2016).

⁶⁴ Cheikh Yarim Seck, « *Diplomatie souterraine : le démineur de crises* », *op cit*.

⁶⁵ *L'Union* du 06 mai 1989.

et le chef de la rébellion Jonas Savimbi). Ce dernier se montre encore plus satisfaisant, car les deux ennemis de la guerre civile angolaise, s'étaient rencontrés pendant plusieurs heures dans un hôtel de Franceville, afin de déterminer le futur rôle du chef rebelle au sein d'un futur gouvernement d'union nationale et de l'avenir de ses troupes.⁶⁶ Ce fut une victoire de la diplomatie gabonaise pour la paix en Afrique.

Par ailleurs, au cours des années 1990, une ouverture démocratique mal maîtrisée a dégénéré en guerre civile dans nombre de pays africains. De la crise ivoirienne au contentieux postélectoral malgache, en passant par le conflit opposant le président Tchadien Idriss Deby Itno et son homologue soudanais, Omar el-Bechir, le Gabon fut dans tous les fronts pour rechercher des issues pacifiques.⁶⁷ Au Congo-Brazzaville, pays de son enfance, Omar Bongo s'est toujours illustré comme artisan de la paix. Devenu, président du comité international de la médiation sur la crise congolaise, le Gabon à travers son président Omar Bongo, va œuvrer laborieusement pour juguler les violences qui ont secoué le Congo-Brazzaville de 1993 à 2002. Lorsque le Zaïre sombre dans la guerre à partir de 1997, le Gabon multiplie les initiatives de médiation afin de réconcilier le président Joseph Désiré Mobutu et le chef de la rébellion Laurent Désiré Kabila. En novembre 2000, en qualité de président du Comité de suivi institué par la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le Gabon invite les deux belligérants à la table de discussion, mais en vain. La guerre civile en Centrafrique ne laisse pas le Gabon insensible. Grâce à ses efforts inlassables, il parvient, en 2008, à mettre un terme à cette guerre civile qui durait depuis plusieurs années, par la signature des belligérants d'un «Pacte de réconciliation nationale».⁶⁸ Cet activisme en faveur de la paix en Afrique a fait dire à P Quantin que : « ...*parmi les dirigeants africains, Omar Bongo est l'un de ceux qui apparaissent le plus souvent en position dite de « médiateur » dans les conflits qui secouent le continent. Dans ce rôle, l'action de ce Chef de l'Etat a pu s'inscrire dans la durée puisqu'il a accédé à la présidence du Gabon en novembre 1967* »⁶⁹.

A travers le COPAX, le Gabon a aussi enregistré quelques résultats significatifs dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. Il s'agit de l'organisation au Gabon d'un exercice régional de maintien de l'ordre, baptisé "*Gabon 2000*". Cet exercice représentait une application directe du renforcement des capacités africaines de maintien de la paix⁷⁰ qui a permis aux Etats-membres de la CEEAC d'augmenter leurs capacités de maintien de la paix et de prévention des conflits. Cet inventaire est la preuve de la détermination gabonaise à consacrer des efforts considérables pour pacifier le continent africain. A travers ces derniers, le Gabon contribue laborieusement à l'apaisement du continent africain par la résolution pacifique des conflits.

Toutefois, les *bons offices* du Gabon n'ont pas connu que du succès. Ils dévoilent aussi des échecs à l'instar du conflit opposant le président Joseph Désiré Mobutu et le chef de la

⁶⁶ Alain Frilet, « *Le président angolais et le chef rebelle de l'Unita se rencontrent au Gabon* » [En ligne] http://www.liberation.fr/monde/1995/08/11/le-president-angolais-et-le-chef-rebelle-de-l-unita-se-rencontrent-au-gabon_141722 (consulté le 22/06/2015).

⁶⁷ Cheikh Yarim Seck, « *Diplomatie souterraine : le démineur de crises* », *op cit.*

⁶⁸ *Id.*

⁶⁹ Patrick Quantin, « Personnalisation et néo-patrimonialisme dans la Médiation des conflits africains », communication au colloque « *The Challenges of Europe-Africa relations : An agenda of priorities* », Lisbonne, 23-24 octobre 2003.

⁷⁰ Abel Hubert Mback Wara, *La prévention des conflits dans la dynamique de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale*, *op cit.*

rébellion Laurent Désiré Kabila. Le cas de la guerre civile du Congo-Brazzaville (1993-2002) est une illustration parfaite de ces échecs. Lors de cette terrible guerre civile entre Sassou Nguesso et Pascal Lissouba, Omar Bongo fut sommé de choisir son camp, au nom de l'amitié. Il s'en sortira en aidant les deux combattants⁷¹, ce qui a écorné ses efforts dans cette crise. On attribue également à Bongo le coup d'Etat contre Ange-Félix Patassé qui a mené le président centrafricain François Bozizé au pouvoir en 2003.

Conclusion

Les enjeux qui sous-tendent la course au pouvoir et l'individualisme politique sont autant des pierres angulaires de l'instabilité sociopolitique et économique quasi-chronique de l'Afrique. En effet, le continent africain reste aujourd'hui encore en proie à de nombreux conflits qui constituent une entrave sérieuse à son développement.

Manifestement, le Gabon l'a bien compris. Pour le Gabon, la construction de la paix exige l'adoption d'une approche interdisciplinaire, multisectorielle, interdépendante et participative. Cette tâche ne pourra pas être menée à bon terme si les africains comprennent pas que leur continent regorge de systèmes de conciliation pouvant remonter à l'Antiquité. Ces systèmes ont permis de résoudre les conflits entre les royaumes, les familles, les tribus.

A ce titre, la culture de la paix doit être revigorée, replacée au cœur des politiques nationales. Elle doit être traduite en actions concrètes au profit des peuples. C'est un idéal qui justifie le combat du Gabon pour la paix en Afrique. Ce combat renferme, d'une part, une dimension noble, humaniste et juste, d'autre part, une dimension stratégique qui relie l'avenir du Gabon à celui de l'Afrique.

Cependant, cette mission de pacificateur était-elle assignée à l'Etat gabonais ou à Omar Bongo? Difficile de trancher à cause du contexte politico-juridique du Gabon concernant les rapports qui existent entre Omar Bongo et l'Etat gabonais, d'une part, et ceux existant entre Omar Bongo et la *Françafrique* (dont-il était le bras en Afrique), d'autres part.

Qu'à cela ne tienne, il est évident que le Gabon et son président Omar Bongo ont amorcé une diplomatie singulière en Afrique, celle consistant en la mise en œuvre de « *solutions africaines aux problèmes africains* ». Il s'agit d'un engagement efficace d'une stratégie de construction de la sécurité continentale pour une Afrique en paix. La mise en œuvre des solutions de paix, basées sur des considérations et des réalités nationales, régionales et continentales, devrait permettre aux Etats africains, de faire face aux nombreuses entraves de leur développement. Sans cette diplomatie de la paix les efforts à toute politique de développement risquent de s'avérer vains.

Sources et bibliographies

1. Sources bibliographiques

- Diane Ethier, *Introduction aux relations internationales*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal-Canada, juin 2003, 275 pages.
- Duclerc et Etienne Garnier-Pagès, *Dictionnaire politique : encyclopédie du langage et de la science politiques*, Paris, Pagnerre, 1848, 3e éd., 944 pages.
- Elikia M'Bokolo, *Médiations africaines - Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*, Archipel, Paris, juin 2009, 410 pages.

⁷¹ Patrice Yengo, *La guerre civile du Congo-Brazzaville – 1993-2002 – chacun aura sa part*, Paris, Karthala, 2006, 439 pages.

- E Ndzeng Nyangone, *South Africa's relations with Gabon and the Ivory Coast: 1969-1994*, Stellenbosch university, 2008, 270 pages.
- Fernanda Faria, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne. Le rôle de l'Union européenne*, Occasionnal Paper n° 55, Institut d'Etudes de sécurité de l'UE, Novembre 2004, 87 pages.
- François-Xavier Verschave, *La Françafrique : le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1998, 379 pages.
- Henry Kissinger, *Diplomatie*, éd. Fayard, Paris, 1996, 833 pages.
- Jacques Roger Booh Booh, « les opérations onusiennes de la paix en Afrique : vision d'un acteur de terrain », in Pondi Emmanuel (dir.), *L'ONU vue d'Afrique*, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, 320 pages.
- J Faget, *Médiations, les ateliers silencieux de la démocratie*, Paris : Érès éditions, 2010. 300 pages.
- Marcel Merle, *Sociologie des Relations internationales*, Paris, Dalloz, 3e éd., 1982, p. 295.
- Michael Smith, Steve Smith et Brian White (dir.), *British Foreign Policy : Tradition, Change and Transformation*, Londres, Unwin Hyman, 1988
- Omar Bongo, *Confidence d'un Africain – Entretiens avec Christian Casteran*, Albin Michel, Paris, 1994, 181 pages.
- Patrice Yengo, *La guerre civile du Congo-Brazzaville – 1993-2002 – chacun aura sa part*, Karthala, Paris, 2006, 439 pages.
- Patrick Quantin, Omar Bongo, « médiateur des conflits africain », in Jacques Paget (Dir.), *Médiation et action publique : la dynamique du fluide*, presses universitaire de Bordeaux, Pessac, Bordeaux, 2005, 271 pages.
- Jonathan Wilkenfeld, J Kathleen J Young, David M Quinn and Victor Asal, *Mediating International Crises*, Routledge, New York, 2005, 233 pages.
- UNESCO, *Les fondements endogène de la culture de paix en Afrique : mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Préface de Frédérico Mayor Directeur général de l'UNESCO, J D Impressions, Paris, 1999, p.iii.

2. Sources numériques

- Abel Hubert Mback Wara, La prévention des conflits dans la dynamique de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale, DEA/Master II en Science Politique, Université de Yaoundé II, 2006, [En ligne] <file:///C:/Users/ACER/Documents/Memoire%20Online%20La%20pr%C3%A9vention%20des%20conflits%20dans%20la%20dynamique%20de%20l'int%C3%A9gration%20sous%20r%C3%A9gionale%20en%20Afrique%20centrale%20Abel%20Hubert%20MBA%20CK%20WARA.html> (consulté le 18/10/2016).
- Alain Frilet, « *Le président angolais et le chef rebelle de l'Unita se rencontrent au Gabon* », [En ligne] http://www.liberation.fr/monde/1995/08/11/le-president-angolais-et-le-chef-rebelle-de-l-unita-se-rencontrent-au-gabon_141722 (consulté le 22/06/2015).
- Amandine Gnanguenon, « *Les défis stratégiques africains : la gestion de la conflictualité en Afrique centrale* », [En ligne] <file:///C:/Users/ACER/Downloads/Etude%2025%20Afrique%20centrale%2020synth%C3%A8se.pdf> (Consulté le 20/06/ 2016).
- Cheikh Yarim Seck, « *Diplomatie souterraine : le démineur de crises* », [En ligne]

www.jeuneafrique.com/202917/politique/diplomatie-souteraine-le-d-mineur-de-crises/ (consulté le 23/07/2016).

- Elikia M'bokolo, « *Omar Bongo, un médiateur gabonais sur le continent africain* », [En ligne] www.la-croix.com/Monde/Omar-Bongo-un-mediateur-gabonais-sur-le-continent-africain-2009-06-10-535932 (consulté le 21/07/2016).
- El hadji Coly, *Omar Bongo, un précurseur de la franc-maçonnerie made in Africa*, [En ligne] <http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-19618.html> (Consulté le 25/07/2016).
- Hugo Sada, « *Paix Et Sécurité En Afrique : Nouvelles Menaces, Nouveaux Enjeux* » in <http://www.dakarforum.org/fr/paix-et-securite-en-afrique-nouvelles-menaces-nouveaux-enjeux/> (consulté le 20/06/2016).
- Hubert Vedrine, Hutus et Tutsis : à chacun son pays, *Jeune Afrique*, n° 1875, décembre 1996.
- Jean Marc Lotier, « *Afrique, histoire, économique, politique : le Gabon de 1980 à 1997* », in www.afriquepluriel.ruwenzori.net/gabon-c.htm (consulté le 23/07/2016).
- Jean Ndouanis, *Les Sociétés mystico-secrètes et les allégeances occultes*, in <http://jean-ndouanis.blogspot.com/2013/04/le-regime-des-bongo-ondimba-et-affides.html> (Consulté le 25/07/2016).
- *Le messenger*, « La face cachée d'Omar Bongo », in <file:///C:/Users/ACER/Searches/RECHERCHES%20ACTUELLES/Omar%20Bongo%20l'homme%20de%20la%20Franceafrique%20en%20Afrique/La%20face%20cach%C3%A9e%20d%E2%80%99Omar%20Bongo%20%20AEUD.INFO%20%20L%E2%80%99action.html> (consulté le 20/06/2016).
- Nassé Sangaré, *Une vision Africaine de la paix sur le continent*, in <http://www.afrique-demain.org/debat-103-la-paix> (consulté le 18/10/2016).
- Thierno Bah. Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire, in <http://www.unesco.org/cpp/publications/mecanismes/edbah.htm>, *Vers une culture de la paix, les Fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique, mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits* in <http://www.unesco.org/cpp/publications> (consulté le 20/06/ 2016).

3. Sources imprimées

- Awoumou Côme Damien, « La mise en œuvre du mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale : Un processus enfin lancé ? » in *Enjeux*, N°33, 2007, pp.3-6.
- Bedjaoui Mohammed, « Principes de base de la diplomatie préventive », in *La diplomatie préventive*, Nil, Paris, 2005, p.55.
- Brecovitch J, « Third parties in conflict Management: The structure and conditions of effective mediation in International Relations », *International Journal*, No 40, 1985, pp.52-136.
- Charte de l'Organisation des Nations Unies du 26 juin 1945.
- Commission Carnegie, *la Prévention des Conflits Meurtriers : Résumé du rapport final*, Carnegie Corporation, New York, 1997, p. ix.
- C. Young, Zaïre: Is there a State? *Canadian Journal of African studies*, no 1, 1994.
- Daniel Lopes, médiations politiques africaines «par le haut»:analyse empirique et essai de théorisation, *Perspectives Internationales*, No 3, Janvier – Juin 2013, p. 55-69.
- Jean-Luc Stalon, « L'Africanisation de la diplomatie de la paix », *La revue internationale et stratégique* 2, n° 66, éd. Armand Colin, 2007, 200 pages.

- Jacques Faget, « Les métamorphoses du travail de paix : Etats des travaux sur la médiation dans les conflits politiques violents », *Revue française de science politique*, Vol.58, n°2, avril 2008.
- *L'Union* du 21 novembre 1975.
- *L'Union* du 06 mai 1989.
- Omar Bongo, « Le terrorisme : une menace inédite », *Géopolitiques Africaines*, 5, hiver 2002.
- Patrick Quantin, « Personnalisation et néo-patrimonialisme dans la Médiation des conflits africains », communication au colloque « *The Challenges of Europe-Africa relations : An agenda of priorities* », Lisbonne, 23-24 octobre 2003.
- Stephen Smith, L'Afrique aux Africains... en armes, *Libération*, 29 novembre 1998.